

## CR réunion groupe MODE 17 juin 2019

Présents: C. Allasseur, L. Bourdin, S. Cafieri, O. Cots, N. Couellan, R. Laraki, X. Dupuis, F.-J. Silva, F. Santambrogio, G. Vigeral et H. Zidani.

1.- Présentation des nouveaux membres.

1.1.- Les nouveaux membres présents, N. Couellan et G. Vigeral, se sont présentés succinctement (affiliations et thèmes de recherches).

Le bureau rappelle que le mandat dure 3 ans et qu'il est renouvelable une seule fois.

2.- État d'avancement de l'organisation des journées SMAI-MODE 2020.

2.1.- Comoté d'organisation: C. Allasseur (EDF R&D), M. Akian (Inria & CMAP, co-Présidente), J.-F. Bonnans (Inria & CMAP), S. Elloumi (ENSTA ParisTech), O. Fercoq (Télécom ParisTech), V. Leclère (ENPC), V. Perchet (ENS Paris-Saclay), H. Zidani (ENSTA ParisTech, co-Présidente).

2.2.- Lieu: EDF.

2.3.- Dates: Les journées auront lieu entre le 25 et le 27 mars 2020.

2.4.- Il y aura cinq conférenciers pléniers.

2.5.- Coûts:

- Afin de réduire les coûts, C. Allasseur a consulté la possibilité de déjeuner dans le restaurant EDF.

- Les montants des frais d'inscription seront clarifiés en septembre 2019.

2.6.- Conférence grand public: Des discussions concernant diverses modalités de cette conférence ont été entamés. La possibilité de la remplacer par un exposé du lauréat du prix Jean-Jacques Moreau a été mentionnée.

3.- Revoir le règlement du prix Moreau.

3.1.- Remarques de H. Frankowska:

- Si le candidat ne dépose pas lui même sa candidature, des problèmes liés à la conformité du dossier peuvent se présenter (CV en anglais, absence d'une liste récente de publications, etc...).

- Absence de candidature féminines.

- La partie du règlement du prix concernant les conflits d'intérêts doit être revue.

- Il est suggéré d'élargir le type de revue considéré lors de l'évaluation du dossier. En effet, des travaux importants en optimisation ont été publiés dans des revues généralistes qui ne font pas partie des revues spécialisées en optimisation.

3.2.- Remarques concernant l'absence de candidatures féminines incluses dans la lettre

officielle de la part des membres du jury du prix: I. Ekeland, H. Frankowska, D. Henrion, C. Sagastizabal et M. Teboulle.

- L'autocensure a pu jouer un rôle.
- Les membres du jury du prix suggèrent l'ajout de la phrase "Égalité devant les prix et distinctions" dans la charte "Parité" de la SMAI

<https://smf.emath.fr/smf-dossiers-et-ressources/charte-pour-legalite-femme-homme>

- Les membres du jury suggèrent aussi la création d'un groupe de travail chargé de proposer un plan d'action pour la parité. Ils suggèrent aussi la création et diffusion d'une brochure avec la vision des lauréats de prix d'excellence en Mathématiques sur les mesures à mettre en place pour que plus de femmes soient candidates aux prix importants.

3.3.- Suite aux remarques ci-dessus, le comité de liaison envisage de

- bien fixer le règlement en demandant le même niveau d'exigence sur les dossiers présentés par les candidats ou par d'autres personnes. Une homogénéisation du dossier sera proposée pour éviter certains problèmes mentionnés au point 3.1. Dans ce sens, la possibilité de permettre des CVs rédigés en anglais a été mentionnée.
- Donner une date limite de dépôt du dossier qui sera complétée par un délai de rectification qui permettra aux candidats de rajouter les pièces manquantes.
- Pour ce qui est de la communication (par exemple lors de l'appel à candidatures), il faut bien insister sur le respect des règles.
- Il faudra discuter avec la SMAI sur les possibilités de changements des règles.
- Les modifications au règlement actuel pourraient s'inspirer des règlements de SIAM pour des prix similaires.
- Le comité a décidé de ne pas proposer des suppléants dans la constitution du jury.
- Lors d'une prochaine réunion le comité de liaison fixera un résumé des propositions de modification du règlement qui sera après soumise à la SMAI.

4.- Parrainage pour un nouveau journal en Optimisation.

4.1.- Le comité de liaison demandera plus de renseignements sur la signification de ce parrainage. Par exemple, le comité ne sait pas encore si le journal en question veut faire partie de la SMAI.

4.2.- Quelques thématiques du groupe MODE, comme la théorie de jeux, sont peu représentées dans les thèmes principaux du journal.

4.3.- À priori, le comité a un avis positif sur ce parrainage, sous réserve d'éclaircir certains points et d'un avis positif de la part de la SMAI sur l'admissibilité d'un nouveau journal d'optimisation.

5.- Finances.

5.1.- Budget Prix Moreau: 1500 euros tous les deux ans.

5.2.- Budget Prix poster: 500 euros tous les deux ans.

5.3.- Après les journées MODE, une discussion se devra effectuer concernant le financement de 4 mini-symposia sur les thématiques du groupe, lors des journées SMAI, pour un montant de 500 euros pour chaque mini-symposium.

6.- Résultats de l'élection du responsable du bureau et élection du secrétaire.

6.1. Après le dépouillement des voix, en utilisant le logiciel

Belenios, Filippo Santambrogio a été élu nouveau responsable du groupe MODE.

6.2. Marianne Akian a été élue à l'unanimité nouvelle secrétaire du groupe MODE.

7.- Agenda pour l'année prochaine

7.1. Les dates seront fixés ultérieurement par mail.